#### **Impôts**

La Direction Départementale des Finances Publiques informe que les usagers vont avoir accès à leur **avis d'impôt sur le revenu** sur www.impots.gouv.fr. Ils seront avisés de la disponibilité de leur avis en ligne par courriel. Les avis de **taxe foncière** seront adressés en septembre, et les avis de **taxe d'habitation** à partir d'octobre.

Les usagers ayant opté pour le 100 % dématérialisé ne recevront pas leur avis d'imposition papier. Il sera en ligne dans leur espace personnel sur www.impots.gouv.fr, et ils en seront avertis par courriel.

Chaque usager, qu'il soit déclarant en ligne ou non, dispose sur www.impots.gouv.fr de son avis d'imposition dématérialisé ainsi que de son justificatif d'impôt sur le revenu. Ces documents ont la même valeur que les documents papier pour attester du montant des revenus auprès des organismes qui les sollicitent.

Lorsque l'usager a déclaré ses revenus en ligne, s'il s'aperçoit avoir commis une erreur après avoir pris connaissance de son avis d'imposition, il peut avoir recours au service de correction (ouvert à compter du 4 août jusqu'à la fin novembre). Un avis d'impôt correctif sera fourni dans un délai de 3 semaines environ.

Payer ses impôts en ligne permet de bénéficier d'un délai de 5 jours.

#### La croix du cimetière remise d'aplomb

Depuis un certain nombre d'années, la croix du cimetière penchait, penchait... plutôt que de concurrencer la Tour de Pise, il a été décidé de la redresser.

Le coût des devis étant très élevé, Monsieur le Maire, son adjoint Jerry Gourdon et les employés communaux ont pris les choses en main, réussissant à replacer le lourd édifice de plusieurs centaines de kilos dans sa position initiale.



#### Ville de Tiffauges

Mairie : place Gilles de Rais – B.P. 4 – 85130 Tiffauges – téléphone : 02 51 65

72 25 - fax : 02 51 65 73 31

Courriel: mairie@tiffauges.fr - site Internet: www.tiffauges.fr

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 9 H à 12 H 30, mercredi de 15 à 18 H Heures de permanence des élus : les mardi et samedi de 10 à 12 H. Le vendredi après-midi sur rendez-vous.



# Le Teipha'lien

bulletin municipal de Tiffauges – septembre 2015

#### Le mot du Maire

Pour beaucoup d'entre vous, la période de vacances se termine et le travail reprend. Chacun aura profité à sa façon de cette coupure annuelle et pourra aborder, je vous le souhaite, la reprise le plus sereinement possible. Je souhaite également une bonne rentrée aux scolaires et aux étudiants.

Les événements organisés cet été : Peintres en Teiphalie, feu d'artifice de la Fête Nationale et marché d'été ont été un franc succès, avec à chaque fois une très bonne affluence, apportant vie et animation à Tiffauges. le château a connu aussi une excellente saison touristique, avec une fréquentation en hausse.

Madame Carole Ferreira Macao a aussi profité de l'été pour faire avancer son projet d'ouverture d'un magasin. Celui-ci ne sera pas, rappelons-le, un simple dépôt de pain mais proposera aussi d'autres produits frais tels que pâtisseries, viennoiseries, sandwiches et autres produits dont Madame Macao a déjà l'idée. Il disposera d'un espace détente pour permettre la consommation sur place. Le pain et les pâtisseries seront fabriqués par M. Barreau de Saint-Martin-des-Tilleuls.

Le retour du questionnaire de Madame Ferreira Macao montre que, même si vous êtes majoritairement favorables à l'ouverture de ce magasin et à utiliser ces services, certains auraient préféré l'installation d'un boulanger.

Il faut savoir que, même si nous avions deux boulangeries il y a quelques années, aujourd'hui Tiffauges avec 1500 habitants environ n'atteint pas la norme nécessaire pour faire vivre un couple de boulangers, de plus les bâtiments actuels sont vétustes et l'installation complètement obsolète.

Il paraît beaucoup plus raisonnable d'encourager l'ouverture d'un nouveau magasin adapté à la situation de Tiffauges, ce qui permettra de plus de conforter l'activité d'un boulanger local, celui de Saint-Martin-des-Tilleuls.

Je trouve par ailleurs regrettable que certains d'entre vous aient profité du questionnaire de Madame Ferreira Macao pour exprimer des critiques sans rapport avec le sujet.

#### Notre ambassadrice en Côted'Ivoire

Certains le savent déjà, notre Conseillère Municipale Véronique Poupelin a dû partir en Afrique pour raisons professionnelles et familiales. Elle sera certainement revenue d'ici la fin du mandat, et continue à participer aux activités du Conseil à distance.

Sa bonne humeur communicative et son intérêt pour les questions sociales et éducatives trouvent une dimension particulière en Afrique, où elle a lancé un projet de soutien pour une école primaire et un dispensaire à Kokouezo.

Ces projets pourront trouver une application à Tiffauges dans le cadre d'une éventuelle récupération de livres pour enfants, d'échanges culturels etc. Nous en saurons plus ultérieurement.



## Appel aux bénévoles pour la cantine

Des bénévoles aident les petits lors du déjeuner à la cantine. Mais comme tous les ans, un renouvellement s'opère.

Nous remercions vivement tous ceux qui ont donné du temps pour les enfants l'année passée, et recherchons de nouveaux bénévoles pour cette année scolaire.

Vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie si vous souhaitez participer aux repas des petits.

#### Transport solidaire

Le CCAS de Tiffauges lance le transport solidaire. Ce service, basé sur le bénévolat, permet aux personnes dans l'incapacité de se déplacer seules, d'être accompagnées pour certaines nécessités de la vie courante. Ce mode de transport, qui n'entre pas dans le champ concurrentiel, est offert à tous.

Le dépliant joint en détaille le fonctionnement. De plus, une réunion publique d'information aura lieu en Mairie le 18 septembre à 18h30.

#### Paysage de votre commune

Pour 2015, les lauréats Teiphaliens sont les suivants :

- <u>Maisons contemporaines :</u> 1 M. & Mme Denis Bouchet, 2 allée du Bois
  - 2 M. & Mme Dominique Chiron, 5 rue des Cordes
- <u>Espaces limités</u>: 1 M. & Mme Gabriel Chevalier, La Jarrie
  - 2 Mme Nadine Bouyer, La Chagnerie
- <u>Potagers</u>: 1 M. & Mme Jean Chevalier, La Jarrie
- 2 M & Mme Jean-Claude Vatz, 17 cité des Coteaux II est à noter que les catégories *Maisons anciennes* et *Fermes exploitées* n'ont pas de lauréat cette année.

Tiffauges participera au concours « Paysage de votre commune 2016 ». La visite du jury communal, intercommunal et cantonal se déroulera **fin mai ou début juin 2016**. Nous souhaitons à chacun de passer de bons moments dans vos jardins pour y planter des espaces fleuris et mettre en valeur vos bâtiments.

Les catégories pouvant être représentées sont les suivantes :

- Communes
- Jardins d'accueil (accueil touristique, office de tourisme, parcs, jardins ouverts au public)
- Jardins secrets (maison ancienne, maison contemporaine)
- Démarches collectives (lotissement, rue, quartier, village, jardins collectifs, jardins familiaux, jardins partagés)
- Fermes exploitées

Pour la Commission Paysage de votre commune.

Franck Rouzière et Anita Arnou



#### Accès aux soins : se soigner sans trop dépenser

Un atelier d'échanges et d'informations destiné aux 60 ans et plus se tiendra à Mortagne-sur-Sèvre, salle de la Cave, Place de la Mairie - le mardi 22 septembre à 15 heures.

Une initiative du CLIC du Haut-bocage, en partenariat avec la MSA de Loire-Atlantique-Vendée et la Carsat.

Renseignements au 02 51 65 37 22

#### Message de Madame Carole Ferreira Macao

« Je remercie la population de Tiffauges et les nombreuses réponses au questionnaire.

Pour répondre aux questions posées, je tiens à rassurer ceux qui s'interrogent : les produits seront FRAIS et non



industriels, le boulanger de Saint-Martin vous satisfera aussi bien en qualité qu'en variété.

Mon objectif est de vous offrir :

- un espace de convivialité
- une propreté irréprochable
- des produits frais et variés
- un accueil chaleureux

J'espère vous retrouver très bientôt dans ce nouveau lieu. »

# Calliope : ateliers d'écriture à Tiffauges

Venez développer votre créativité, jouer avec les mots, découvrir le plaisir d'écrire sans contrainte, sans jugement, dans une ambiance conviviale.
L'association CALLIOPE propose dès cet automne des "ateliers d'écriture" par petits groupes en journée ou en soirée.
Ouvert à tous, aucune expérience nécessaire. Nous sommes là pour nous amuser ensemble. Séance de découverte gratuite.

Horaires et fréquences à définir selon vos attentes. Contact : Daniel Altadill au 06.23.06.34.40 ou atelcalliope@gmail.com

Plaquettes bientôt disponibles en mairie et chez les commerçants.

#### Journées du patrimoine - journée européenne du patrimoine

Le musée de l'Atelier à Remonter le Temps ouvrira ses portes samedi et dimanche 19 et 20 septembre après-midi de 14 à 18 heures (simple visite). Vous découvrirez l'atelier principal (1870) restauré en 2014, où sont exposées une trentaine d'horloges de vingt marques différentes ; ainsi que la forge restaurée en 2015 qui a fonctionné de 1910 à 1980 et se trouve en état de fonctionnement.

Visite conférence d'une durée de 1H plus film le dimanche matin à 11 H00, une participation de 2 € sera demandée.

#### Élections régionales 2015

**Exceptionnellement**, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales qui auront lieu les 6 et 13 décembre prochains, **les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015** et permettront de voter dès le 1er décembre 2015. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1er mars 2016.



#### Conseil municipal du 9 juillet 2015

Le procès-verbal officiel et complet du conseil est disponible dans son intégralité sur le site Internet www.tiffauges.eu.

<u>Présents :</u> M. BLANCHET, Maire, M. BROCHU, & Mme BRÉMOND, M. GOURDON, adjoints

Mmes & MM GIRAUDET, PAVAGEAU, GUILLET, PROVOST, JOSSE, TROPÉE,

ROUZIÈRE, MICHINEAU, conseillers municipaux.

Absents excusés: Mme ARNOU, Mme POUPELIN, M. GREFF

<u>Procurations</u>: Mme ARNOU à Mme BRÉMOND, M. GREFF à M. GOURDON

Secrétaire de séance : Mme JOSSE

#### 1- Dernier compte-rendu de conseil

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé par 10 voix pour, 1 vote contre et 1 abstention.

### 2 - Convention pour le service commun informatique et télécommunications

Une convention pour la création d'un service commun doit être signée entre la commune et la Communauté de Communes, à compter du 1er juin 2015, prévoyant en particulier les dispositions suivantes :

- le service commun est assuré par la Communauté de Communes
- les agents exercent leurs fonctions sur l'ensemble des sites communaux et intercommunaux
- une comptabilité analytique sera tenue et la commune remboursera à la Communauté de Communes mensuellement les charges constatées pour les services transférés.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention de création d'un service commun en matière d'informatique et télécommunications avec la Communauté de Communes du canton de Mortagne-sur-Sèvre.

### 3 - Groupement de commandes portant sur les prestations de contrôle d'accessibilité des établissements recevant du public

Il est proposé de constituer entre les Communes et la Communauté de Communes du Canton de Mortagne-sur-Sèvre, un groupement de commandes ayant pour objet de permettre la désignation d'un prestataire chargé du contrôle de l'accessibilité des Établissements recevant du public et de la rédaction de l'agenda d'accessibilité programmée.

le Conseil Municipal décide d'approuver l'adhésion de la commune à ce groupement de commandes.

#### Conseil municipal du 9 juillet 2015 (suite)

#### 4 - Demande de dérogation pour le dépôt de l'ADAP

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 impose aux établissements publics et privés recevant du public d'être accessibles pour les personnes handicapées avant le 1er janvier 2015. Il est prévu un outil, l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) offrant un délai permettant d'effectuer les travaux de mise en accessibilité, en contrepartie de la mise en place d'un dispositif de suivi de l'avancement des travaux prévus.

Considérant que le prestataire qui sera retenu par le groupement de commandes ne pourra raisonnablement pas fournir les Ad'AP pour le 27 septembre 2015, le Conseil Municipal approuve la demande de prorogation de délai auprès du Préfet.

#### 5 - Mise à disposition d'un local pour le Château de Tiffauges

Le Conseil Municipal approuve la passation d'un nouveau contrat avec le Conseil Général, prévoyant la mise à disposition d'un terrain et de bâtiments pour le site du Château de Tiffauges, au lieu-dit Le Moulin-Vieux. Ce contrat court jusqu'au 30 juin 2016. Le précédent contrat, arrivé à échéance, prévoyait également la mise à disposition de l'usine et d'un garage, ce qui n'est désormais plus le cas.

#### 6 - Divers

- Le conseil Municipal des Enfants sera relancé à la rentrée de septembre.
- Le diagnostic Enfance/Jeunesse est en cours de finalisation, ainsi que le renouvellement du Contrat Enfance/Jeunesse avec la CAF.
- Transport solidaire : le projet a été approuvé par le CCAS et devrait donc débuter en septembre.

#### Raid des Chaussées

Les 26 et 27 septembre 2015 se tiendra la 21e édition du **Raid des Chaussées.** 5 épreuves proposées :

- Le raid Super Elite de 165 Km à 2 concurrents sur 2 jours
- Le raid Elite de 165 Km à 3 concurrents + joker sur 2 jours
- Le raid Espoir de 120 Km à 3 concurrents + joker sur 2 jours
- Les 6h00 de VTT le samedi de 15h30 à 21h30
- L'espace mini raid pour les 8 à 10 ans le samedi

Pour cette année, le départ sera donné à Saint-Malo-du-Bois (9h au complexe sportif). Le bivouac et les animations se dérouleront à Saint Laurent sur Sèvre. Nouveauté 2015, présence d'Indian Forest à St Laurent sur Sèvre, avec des animations ouvertes à tous, prévues tout l'après-midi.

La commune se fera une joie d'accueillir l'arrivée sur les remparts du château de Tiffauges, à partir de 15h le 27 septembre.

#### Communiqué de la gendarmerie

La Gendarmerie nous met en garde contre une recrudescence des vols par ruse depuis le début du mois d'août. Le mode opératoire est généralement le suivant :

Un homme se présente comme employé de la SAUR (ou autre organisme) au domicile de la victime. Il prétexte devoir réaliser une vérification des canalisations ou des travaux pour pénétrer dans la maison. Un complice rentre dans l'habitation à l'insu de la victime et dérobe un ou plusieurs objets.

Quelques instants plus tard, un second individu arrive et présente une carte de police. Il explique à la victime qu'elle vient d'être victime d'un cambriolage et lui remet l'objet précédemment dérobé.

Il demande alors à vérifier si aucun objet de valeur ou numéraire ne manque. Profitant de la visite des locaux, il détourne l'attention de l'occupant et subtilise au passage, les bijoux, les moyens de paiements (numéraire, chéquier, carte bancaire) avant de prendre la fuite.

Il est nécessaire de bien mettre en pratique les recommandations suivantes : Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

- **Soyez vigilant** lorsqu'une personne se présente chez vous comme étant policier ou gendarme.
- Même si cette personne est en uniforme, demandez-lui de **présenter une** carte professionnelle.
- **Vérifiez l'identité**, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.
- Si vous avez un doute, **ne la laissez pas entrer**. Faites la patienter et contacter la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.
- Si vous faites entrer une personne chez vous **ne la laissez jamais seule** et accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- **Ne divulguez en aucun cas** l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

